

Le Plan de Gestion des Risques Phytosanitaires (PGRP)

Minimisation du risque d'introduction d'OR* sur l'exploitation :

- sélection drastique des fournisseurs
- zone de quarantaine à l'arrivée des végétaux
- observation des végétaux à l'arrivée
- vérification de la présence et de la conformité du passeport phytosanitaire des lots à l'arrivée
- choix variétal (d'espèce hôtes) moins sensibles à certains nuisibles

Surveillance interne :

- autocontrôles réguliers et datés (avec cahier de notes)
- formation du personnel
- connaître les OR hôtes des plants de l'exploitation
- visites extérieures par un professionnel du végétal
- prélèvements et analyses
- tests terrain pour *Phytophthora ramorum*

Si forte suspicion de présence d'organismes réglementés :

- avoir le réflexe de contacter le Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de la DRAAF
- si présence d'insectes (adultes ou larves) réglementés, prévoir une zone de confinement avec filet insect-proof

Minimisation du risque de développement d'OR sur l'exploitation :

- désinfection régulière du système d'arrosage
- désinfection d'une zone de foyer après éradication du foyer (brulage des bâches et apport de chaux vive sur la zone)
- pas d'eau stagnante sur les aires de production de végétaux hôtes à *Phytophthora ramorum*

* OR = organismes réglementés